

CONSEIL D'UFR
PROCES-VERBAL N°2
du 23 février 2017

Présents : Jean-Claude CROIZET, Gilles DUBUS, Vanessa ERNST-MAILLET Catherine ESNARD, Maurad HAMAIDI, Camille HOCHEDÉZ, Jean-Marie LECOINTRE, Wenceslas LIZE, Véronique MEYER, Noémie MOCQUANT, Eric PALAZZO, Catherine POILBLANC, Ghislaine STOUVER, Gabriel TRICOCHÉ.

Absents ayant donné procuration : Benoît AUBIGNY à Véronique MEYER, Frédéric CHAUVAUD à Catherine ESNARD, David CLARYS à Jean-Claude CROIZET, Maurad HAMAIDI à Gilles DUBUS ou à défaut à Vanessa ERNST-MAILLET, Virginie LAVAL à Pauline QUEMART, Ludovic LE BIGOT à Véronique MEYER, Thierry SAUZEAU à Catherine ESNARD, Chantal VALLET à Catherine POILBLANC ou à défaut à Vanessa ERNST-MAILLET, Fabrice VIGIER à Pauline QUEMART.

Membres invités présents : Régis BARRAUD, Claire BEAUSSE, Héloïse BRUNE, François DUBASQUE, Henri ECKERT, Thierry FAVIER, Myriam MARCIL, Regina KIRTLEY, Eric MARCEAU, Emmanuelle VAREILLE, Alexandre VINCENT, Cécile VOYER.

Invité exceptionnel : Jérôme GREVY

Excusés : Benoît AUBIGNY, Frédéric CHAUVAUD, David CLARYS, Philippe GROSOS, Serge HELIAS, Virginie LAVAL, Ludovic LE BIGOT, Danièle LOC'H, Vincent MICHEL, Thierry SAUZEAU, Chantal VALLET, Fabrice VIGIER.

Avant-propos :

Bienvenue à Alexis AVDEEFF, maître de conférence au département de sociologie, qui rejoint l'équipe de direction en tant qu'adjoint assesseur au développement, à la valorisation et à la diffusion pour seconder Camille HOCHEDÉZ et pour centraliser les questions des relations internationales.

1. Approbation du procès-verbal du 26 janvier 2017

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2. Présentation par Jérôme Grévy de la nouvelle réglementation relative à la formation de l'Ecole Doctorale

Présentation par Jérôme Grévy, directeur de l'Ecole Doctorale LPAH, Lettres, Pensée, Arts et Histoire.

La formation doctorale est régie par :

- L'**arrêté du 25 mai 2016** fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat : [Site Legifrance](#)
- Les précisions du ministère relatives à l'application de l'arrêté (10/01/2017) : [Précisions Ministère](#)
- Les documents des Ecoles doctorales du secteur des sciences humaines et sociales: [ED LPAH](#)

L'un des enjeux des travaux et discussions actuels consiste à faire reconnaître la spécificité des thèses réalisées en secteur des sciences humaines (choix du sujet, durée des thèses, etc.).

Les Ecoles Doctorales :

- Missions : inscriptions et suivi pédagogique, mise en place et suivi de spécialisation, organisation de journées thématiques, coordination Poitiers/Limoges, Enquête ministérielle annuelle, HCERES, Conseil de l'ED, soutenances, aide à la mobilité internationale, campagnes contrats doctoraux et DCACE (doctorant contractuels avec contribution d'enseignement : il est possible d'organiser avec plus de souplesse désormais les 64 heures d'enseignement).
- L'ED LPAH dispose d'un budget modeste, consacré essentiellement à l'aide à la mobilité internationale (missions de recherche, déplacement des membres des jurys de soutenance). Elle est administré par le directeur et une assistante (qui contribue également à la gestion des deux autres ED du secteur : SORG et CCL). Elle est hébergée à la MSHS.
- Les écoles doctorales sont regroupées dans un Collège des écoles doctorales, qui coordonne les formations professionnalisantes et organise la cérémonie annuelle de remise des diplômes de thèse.

La formation doctorale

- Le doctorant est accompagné tout au long de sa formation par son directeur de thèse et éventuellement un co-directeur. Il est pleinement intégré à son équipe de recherche.
- La formation est de 90 heures sur 3 ans, réparties entre la spécialisation disciplinaire (laboratoire), la transversalité (Ecole doctorale), la professionnalisation (collège des ED)
- Un comité de suivi individuel du doctorant veille au bon déroulement du cursus en s'appuyant sur la charte du doctorat et la convention de formation. Il évalue, lors d'un entretien avec le doctorant, les conditions de sa formation et les avancées de sa recherche. Il formule des recommandations et transmet un rapport. Il veille à prévenir toute forme de conflit, de discrimination ou encore de harcèlement. Les membres du comité ne participent pas à la direction de la thèse. Au sein de l'ED LPAH, ce comité doit être mis en place par les laboratoires.
- La durée de thèse est de 3 ans pour les doctorants contractuels et de 6 ans pour les doctorants qui exercent un autre travail à temps partiel. Une année de prolongement peut être accordée à titre dérogatoire. Il est également possible de demander une année de césure. Le sujet de la recherche doit donc être déterminé en fonction de ce facteur de la durée.

La soutenance

- Le jury comprend entre 4 et 8 membres, dont la moitié au moins sont extérieurs à l'établissement. Sa composition doit permettre une représentation équilibrée des femmes et des hommes.
- A titre exceptionnel et à l'exception de son président, les membres du jury peuvent participer à la soutenance par des moyens de visioconférence ou de communication électronique.
- Avant la soutenance, le résumé de la thèse est diffusé à l'intérieur de l'établissement.
- Le directeur de thèse fait partie du jury et participe à la discussion mais il ne prend pas part au vote.
- Le jury ne décerne pas de mention. Le rapport de soutenance mentionne la qualité de la recherche qui a été effectuée.

Les liens entre l'UFR et les ED :

- L'UFR contribue à l'administration de la formation : Nathalie Guillemet accompagne les doctorants notamment dans leurs inscriptions et dans la mise en place de la soutenance.
Nouveauté : l'impression des thèses est à la charge de l'Université.
- L'ED invite les enseignants-chercheurs en sciences humaines à intervenir dans la formation des doctorants. Il est pour cela nécessaire que le temps consacré à ces enseignements soit reconnu par l'UFR. Eric Palazzo s'engage à ce que l'UFR examine cette suggestion et fasse des propositions selon le cahier des charges que lui communiquera l'ED.
- Il serait souhaitable de mettre davantage en valeur nos doctorants au sein de l'UFR, notamment en permettant à ceux et celles qui vont soutenir ou ont soutenu de venir présenter leurs travaux.

3. Présentation par Héloïse Brune des projets concernant l'insertion professionnelle

• Présentation du service :

Grandes missions : communication vers l'extérieur, valorisation des actions de l'UFR, insertion professionnelle.

- Sébastien AUBINEAU : en charge du suivi des conventions de stage, taxe d'apprentissage, relation entreprise, affichage dynamique.
- Christelle BOUCHOT : en charge du soutien à la réalisation de supports visuels pour l'UFR.
- Catherine MALE : en charge du soutien logistique à l'organisation d'événements / manifestations pour l'UFR.
- Héloïse BRUNE : responsable du service. En charge de l'accompagnement des étudiants dans le schéma de l'insertion, lien avec les établissements du secondaire. Référente et interlocutrice privilégiée pour l'organisation de toutes les missions du service.

Réflexion en cours pour l'élaboration d'un nom et d'une plaquette du service et de procédures de sollicitation du service.

- **Bilan des activités insertion depuis mi-novembre 2016 :**

→ Actions de liaison avec les établissements du second degré :

- Salons de l'orientation : présence sur les 5 salons de l'académie. Participation des départements sur 2 d'entre eux.
- Forums dans les lycées : présence sur 9 forums avec participation inégalitaire selon le lieu géographique et la réputation des établissements. Envoi prochain d'un tableau bilan.
- Immersion : accueil d'environ 25 établissements répartis entre le campus et le centre-ville
- Journée portes ouvertes : ~735 visiteurs dont 263 sur l'Hôtel Fumé et 472 sur le campus dont beaucoup pour la psychologie
- Implication rémunérée des moniteurs étudiants dans les forums et accueil de lycéens en immersion ~ 60h

→ Points d'amélioration sur le schéma de l'insertion :

- Définir les contours des heures à faire auprès des différents niveaux.
 - Equilibrer les interventions d'un département à un autre
 - Problème de visibilité sur les séances quand ce n'est pas le service insertion qui intervient.
 - Besoin d'une connaissance plus complète des pratiques afin d'uniformiser les contenus proposés aux étudiants, tout en gardant la spécificité des disciplines
- ⇒ **Attente d'un retour précis quant à l'organisation dans chaque département des heures insertions**

- **Projets :**

Actions de liaison avec les établissements du second degré :

- Réfléchir à une équipe « communication » de la composante pour représenter l'UFR sur les salons et forums
- Lancement d'un groupe de travail dès le mois de mars, afin de réaliser une plaquette de présentation UFR pour novembre 2017, et ses déclinaisons par départements
⇒ Question : – **qui sollicite-t-on ?**
- Immersion : idées de journées banalisées de découverte de l'UFR pour désengorger les immersions au fil de l'eau
- Développement de partenariats avec certains établissements du second degré, et certaines prépas

Schéma de l'insertion :

- Profiter des nouvelles maquettes pour repenser l'organisation des heures obligatoires insertion, en prenant en compte la sélection dès le M1

- Réflexion sur des rôles et missions des référents insertion mieux partagés entre les départements afin d'accroître l'efficacité du travail en commun.
⇒ Rédaction d'une note à prévoir à cet effet, **après le retour des départements**
- Développement d'un partenariat avec les écoles doctorales
- Développement de partenariats avec des structures socio-économiques + inscription de l'UFR dans la semaine Set UP
- Intégration de projets tutorés dans les heures insertion

Communication / valorisation UFR :

- Mise à jour et amélioration du site internet SHA
- Création de pages SHA sur les réseaux sociaux
- Elaboration et proposition d'un logo d'UFR
- Entrée unique pour les demandes de soutiens aux manifestations
- Réflexion sur une vidéo de présentation de l'UFR + mise à jour des témoignages des anciens étudiants

4. Point sur l'Offre de formation

Remerciement à toutes les personnes sollicitées pour leur bienveillance.

1) L'architecture globale de l'offre de formation

⇒ **Trois temps forts concernant l'architecture Globale de l'offre de formation :**

- Les composantes ont fait remonter un projet d'architecture générale de l'offre de formation
- Discussion avec l'UFR SHA le **22 février 2017** (volet pédagogique)
- Un Comité Recherche / Formation se réunit le **6 Mars 2017**, de 14h à 17h,
- Informations sur les orientations et la discussion autour du « Volet Pédagogique et du volet Soutenabilité » à l'issue de la Réunion du Comité Recherche/Formation le **15 mars 2017**

⇒ **Version finale de l'offre de formation attendue le 7 avril 2017**

⇒ **Mise à disposition des maquettes le 15 décembre 2017**

2) Les fiches AOF

⇒ **Les fiches AOF de chaque mention :**

Quatre temps forts concernant les fiches AOF de chaque mention (y compris formations dispensées en langue étrangère) :

1 – Envoi aux porteurs de mentions des fiches de travail (UFR SHA) avec les rubriques des

fiches AOF pour préparer le travail de rédaction des fiches AOF établissement envoyées en avril.

2- Envoi par la DIFOR le **7 avril 2017** des fiches AOF pré-remplies (Mention, Parcours) avec un guide d'aide à la rédaction : **retour des fiches AOF renseignées par la composante aux services centraux le 19 mai 2017.**

3 - Réunion de la commission interne (Elus CFVU + Pôle VPs Formation) le **7 Juin 2017** et retour aux assesseurs les **13 et 14 Juin 2017**

4- Fiches AOF attendues le **30 Juin 2017** - CFVU et CA de Juillet 2017

5. Point étudiant

- Questionnaire de satisfaction des étudiants sur la formation en fin de chaque semestre : moyens, contenus, supports...
Idée de disposer d'une base de dialogue avec les enseignants et de favoriser la transmission des idées d'amélioration ou de pratiques.
Questionnaire élaboré avec l'aide d'un enseignant de psychologie sur le plan des statistiques.
- Précisions apportées par Eric Palazzo sur la situation particulière d'une chargée de cours en sociologie.

6. Points BIATSS

- Rendez-vous pris pour la salle de repos du personnel. Une salle a été débarrassée pour recevoir des casiers. Reste à faire réaliser quelques aménagements
- Réunion de sensibilisation des N+1 sur EPI et procédure de promotions. Réunion en avril. Invitation responsable RH du service formation envisagée.
- Guide nouveau personnels en finalisation.
- Projet de mutualisation des services : expression d'une crainte de suppression de postes.
Eric Palazzo répond que la mutualisation n'a pas pour objectif de supprimer des postes mais de rendre plus efficace le fonctionnement de certains services.

7. Vote des montants attribués aux voyages pédagogiques

Vote sans quorum pour les voyages pédagogiques - Acceptation des montants attribués par le conseil.

Le vote des tarifs pour la vente des goodies-mugs est reporté.

8. Questions diverses

- Constitution d'un comité éditorial des PUR sous la direction de Frédéric Chauvaud et David Clarys.
- Aide aux publications avec une enveloppe globale de 50 000 euros dont 35 000 euros pour le contrat d'édition des PUR et environ 10 000 euros ventilés sur les laboratoires – pas encore de calendrier communiqué
- Besoin d'information sur l'usage de la licence Cloud pour office 365.

Le responsable des services



Eric MARCEAU

Le Directeur



Eric PALAZZO

La secrétaire de séance



Céline CAPILLON